

M. Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 PARIS SP 07

Sarcelles, le 20 mai 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Vous trouverez ci-joint copie du Communiqué de Presse unitaire émis ce jour par les représentants des administrateurs de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, représentants du collège des bénéficiaires et du personnel.

Ce communiqué fait suite aux récentes déclarations de M. ATTAL dans plusieurs médias, et annonçant, dans le cadre de la préparation du prochain Comité interministériel du tourisme, la volonté du gouvernement d'ouvrir plus au-delà le marché de la distribution du Chèque-Vacances.

Nous réaffirmons, dans la continuité du courrier unitaire du 31 janvier dernier qui vous a été adressé par nos unions et confédérations, notre attachement au périmètre monopolistique actuel, tant en ce qui concerne l'émission du Chèque-Vacances que sa distribution.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce point crucial qui conditionnera l'efficacité, la pérennité et la pertinence des futures politiques sociales du tourisme, et nous tenant à votre disposition pour tout échange complémentaire que vous jugerez utile, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants des bénéficiaires au CA de l'ANCV :
Thierry Chatelin, CFDT ; Florent Gommard, CFE-CGC ;
Jean-Marie Dame, CFTC ; Douniazed Zaouche, CGT ;
Christophe Couillard Bellusci, FO ; Youssef Choukri, FSU ;
Fabrice Coquelin, UNSA.

Les représentants du personnel au CA de l'ANCV : Renaud
Steenbrugge, CFDT ANCV ; Nicolas Randy, CGT ANCV.

Pièces jointes à ce courrier :

- Communiqué des administrateurs de l'ANCV représentant les bénéficiaires des Chèques Vacances et le personnel,
- Courrier intersyndical du 31 janvier dernier,
- Note d'analyse sur le statut public et monopolistique de l'ANCV.